

PROCÈS-VERBAL

Septième assemblée ordinaire du conseil d'administration du conseil de quartier de Saint-Sacrement, tenue le mardi 9 septembre 2025 à 19 h au Centre des loisirs Saint-Sacrement, 1360, boulevard de l'Entente

PRÉSENCES :

Membres avec droit de vote :

M. Marc-Antoine Adam	Administrateur (2026)
M. André Élémond	Administrateur (2026)
M. Bertrand Gemme	Président (2026)
M. Michel Houle	Administrateur (2027)
M ^{me} Kadia Saint-Onge	Administratrice (2027)
M ^{me} Lise Santerre	Secrétaire (2027)
M. Maxime Turgeon	Vice-président (2027)
M ^{me} Yanti Zhang	Trésorière (2026)

Membre sans droit de vote :

M ^{me} Catherine Vallières-Roland	Conseillère municipale, district de Montcalm–Saint-Sacrement
--	--

ABSENCES :

M ^{me} Lynda Fortin	Administratrice (2026)
M. Richard Berthonin Noël	Administrateur (2027)
M. Martin Landry	Secrétaire de soutien à la rédaction

AUTRE PRÉSENCE :

M ^{me} Marie Lagier	Cheffe d'équipe – consultations publiques
------------------------------	---

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, six personnes participent à l'assemblée.

Ordre du jour

- 25-07-01 Ouverture de l'assemblée
- 25-07-02 Lecture de l'ordre du jour
- 25-07-03 Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 10 juin 2025
- 25-07-04 Période d'informations et d'échanges réservée à Mme Catherine Vallières-Roland, conseillère municipale
- 25-07-05 Présentation pour une mise à jour de la Paroisse Saint-Pierre-Julien-Eymard (Église du Très-Saint-Sacrement)
- 25-07-06 Suivis des dossiers / rencontres
- 25-07-07 Suivis mensuels
- 25-07-08 Projets et implications du CQSS
- 25-07-09 Période de questions et commentaires du public
- 25-07-10 Discussions sur certains enjeux
- 25-07-11 Trésorerie
- 25-07-12 Divers et correspondance
- 25-07-13 Formations et rencontres des administrateurs
- 25-07-14 Levée de l'assemblée

Procès-verbal

25-07-01 Ouverture de l'assemblée

M. Gemme ouvre la séance à 19 h03 et souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes.

25-07-02 Lecture de l'ordre du jour

Certains points sont ajoutés au volet trésorerie.

SUR UNE PROPOSITION DE M. ANDRÉ ÉLÉMOND, DÛMENT APPUYÉE PAR MME LISE SANTERRE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour.

25-07-03 Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 10 juin 2025

SUR UNE PROPOSITION DE M. MICHEL HOULE, DÛMENT APPUYÉE PAR MME YANTI ZHANG, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de l'assemblée du 10 juin 2025.

25-07-04 Période d'information et d'échanges réservée à Mme Catherine Vallières-Roland, conseillère municipale

Mme Vallières-Roland souligne qu'un automne bien chargé s'annonce. À titre informatif, elle aborde l'activité « Saint-Sacrement en fête », tenue le 6 septembre. Elle rappelle que, depuis 2022, de trois à quatre journées d'activité sont organisées sur le chemin Sainte-Foy pour aider à la revitalisation de l'artère commerciale. À chacune des fêtes, on constate une augmentation de la participation citoyenne. Il est aussi possible de constater l'impact positif

pour les commerces. La nouvelle placette inaugurée à l'intersection du chemin Sainte-Foy et de l'avenue Marguerite-Bourgeoys est une nouveauté fort appréciée, grâce à l'appui du propriétaire du terrain.

Elle revient sur la campagne de sensibilisation qui vise la cohabitation sécuritaire pour tous les usagers de la route. Les changements de comportement se feront suite à de telles campagnes de sensibilisation mais aussi grâce à des interventions du service de police. Cette année, entre le 1^{er} mai et le 25 août, 877 constats d'infraction ont été remis à des cyclistes, pour diverses infractions. À la demande de certains citoyens, des bancs de parc ont été installés sur l'artère commerciale. D'autres ont été installés sur la rue Père-Marquette et sur la rue Holland.

Des travaux sont réalisés dans le parc Bellevue afin de revoir certaines structures.

Enfin, c'est la rentrée scolaire et la Ville est fière d'annoncer que 100 % des intersections desservies par la brigade scolaire sont couvertes et ce, grâce aux mesures d'amélioration continue mises en place par la Ville.

25-07-05 Présentation pour une mise à jour de la Paroisse Saint-Pierre-Julien-Eymard (Église du Très-Saint-Sacrement)

M. Charles Marceau, marguillier, s'adresse aux participants et rappelle qu'en mai/juin un appel d'offres a été lancé pour des services professionnels (architectes, ingénieurs). Six firmes ont répondu. Début juillet, le contrat a été octroyé pour la production des plans et devis jusqu'en décembre, de façon à ce que les travaux de réfection puissent débuter en mars et qu'ils puissent être complétés à l'automne 2026.

Le défi réside dans le fait que les besoins sont illimités, ce qui n'est pas le cas du budget... les plans devront donc être réalisés en fonction de ce budget afin de rendre les lieux sécuritaires et de permettre la réouverture de l'église. L'enjeu principal réside dans les deux clochers.

Des travaux ont été complétés la semaine dernière pour permettre de sécuriser certains éléments (filets de sécurité).

Mme Kadia Saint-Onge souhaite savoir comment l'organisme parviendra à respecter son budget. En réponse, M. Marceau évoque les contingences prévues par le ministère de la Culture et des Communications et celles identifiées par les architectes. Ainsi, les travaux sur le transept ouest ne seront entrepris que si des sommes demeurent disponibles à la fin des travaux sur le clocher du côté est.

Mme Marie-Claire Belzile, citoyenne, demande si d'autres consultations seront menées auprès des citoyens d'ici à la réouverture, prévue à l'automne 2026. M. Marceau répond que les travaux de réfection ne sont pas en lien avec la destination prévue pour l'église. M. Turgeon, qui œuvre auprès d'Espace communautaire Saint-Sacrement (ECSS), précise que des rencontres seront bientôt tenues avec des organismes ciblés, par exemple le Centre des loisirs Saint-Sacrement. ECSS reviendra auprès des citoyens lorsqu'une proposition aura été élaborée.

Mme Vallières-Roland ajoute que des consultations ont été menées en 2023. Un atelier hybride a aussi été tenu. L'organisme s'inspire donc des souhaits exprimés par les citoyens du quartier.

M. Adam cherche à connaître le montant de la subvention obtenue par la Paroisse. Il s'agit d'un montant de 4 M\$. M. Marceau précise que ce montant inclut les taxes qui devront être payées pour les travaux.

Mme Santerre demande s'il est possible d'obtenir le rapport de la phase I des travaux, qui a été remis à ECSS. M. Turgeon répond que ce n'est pas possible actuellement mais qu'il demandera si l'accès pourrait être envisagé.

25-07-06 Suivis des dossiers / rencontres

➤ Dé-contingentement des permis de restaurant dans le quartier Saint-Sacrement – mise à jour

M. Gemme voudrait savoir ce qui explique le choix de continger à 15 restaurants plutôt qu'à 12 comme recommandé par le conseil et si un suivi a été prévu quant aux demandes faites pour qu'une étude soit menée dans trois ans et pour que la Ville réalise une campagne de promotion de l'artère commerciale.

Mme Vallières-Roland rappelle que la demande de dé-contingentement a été soumise par l'Association des gens d'affaires du quartier. Une analyse a été effectuée, laquelle s'est révélée favorable. Des consultations ont été tenues au sein du conseil de quartier et sous forme écrite, avec plus de 90 participants. Une proportion importante favorisait la levée du contingentement.

Celui-ci a été maintenu mais le nombre a été établi à 15. Il s'agit donc d'un compromis. L'Association des gens d'affaires se chargera du volet promotionnel, des mesures étant prévues dans son plan d'action. Les activités seront soutenues par la Ville à travers ses programmes de développement économique.

Mme Vallières-Roland se dit tout à fait disposée à analyser plus tard les impacts du dé-contingentement.

La question du nombre limité de stationnements est ensuite abordée. Des discussions constantes ont lieu avec l'Association des gens d'affaires. La conseillère précise que les espaces actuels répondent au besoin et que des ajustements sont faits de façon continue. Dans le futur, ces ajustements pourraient notamment inclure l'augmentation du nombre de vignettes que les commerçants peuvent octroyer à leurs employés. La piste cyclable est maintenue pour les déplacements en hiver car elle répond aux objectifs de sécurité.

M. Gemme demande si les données économiques commerciales relatives à la piste cyclable seront disponibles. En réponse, il est mentionné que des données sur l'achalandage sont disponibles en continu sur le site Internet de la Ville. Pour les autres données, une mise à jour sera apportée par la Ville.

Mme Saint-Onge demande quelle analyse a été faite pour obtenir le chiffre 15 ? Mme Vallières-Roland répond que ce chiffre est fonction du nombre de locaux situés sur l'artère commerciale. Elle rappelle qu'il s'agit d'un compromis et que ce chiffre pourrait être révisé à l'avenir.

Mme Santerre souhaite savoir si des demandes de permis ont été déposées à la Ville depuis le changement. Mme Vallières-Roland répond que non. Pour ce qui est de Pizza pizza, la balle est dans le camp du restaurant pour ce qui est de sa demande de permis, en soulignant que la Ville a été très proactive dans ce dossier.

M. Élémond veut savoir si les programmes destinés à aider les gens d'affaires sont disponibles (c'est le cas) et si l'Association a soumis des projets. Une personne du service du développement économique est attitrée à l'Association et travaille en collaboration avec elle sur le plan d'action, de façon à obtenir le maximum en vertu des programmes existants.

Mme Saint-Onge souligne qu'il serait intéressant de se pencher sur la qualité de l'offre alimentaire disponible dans le quartier, laquelle a une incidence sur la santé globale.

25-07-07 Suivis mensuels

➤ **Suivi de la Table de concertation vélo (TCV) ([TCV Facebook](#))**

Une rencontre se tiendra jeudi le 11 septembre.

➤ **Suivi du Centre des loisirs Saint-Sacrement (CLSS) ([Centre des loisirs Saint-Sacrement](#))**

Mme Fortin a transmis à M. Gemme un courriel résumant le suivi, lequel est lu devant les participants :

Le Centre a tenu son AGA le 4 septembre. À cette occasion, des jeux gonflables et des hot-dogs étaient offerts au public dans la cour du CLSS.

Lors de l'AGA, les rapports annuels du conseil d'administration (CA) et du directeur général (DG) ont été présentés. Parmi les faits saillants de ces rapports, mentionnons :

Le CA a tenu dix réunions et plusieurs séances de travail. Il a adopté plusieurs politiques internes et a revu ses règlements généraux. Le CA a aussi procédé à l'évaluation de son fonctionnement à l'aide d'une grille validée. L'évaluation est positive.

De son côté, la Direction générale avait comme objectifs de bonifier son offre de service tout en assurant une gestion efficiente de ses finances. Compte tenu de l'abandon des locaux du collège Stanislas, un réaménagement a aussi été nécessaire.

Quelques faits saillants :

- Cette année les camps d'été ont accueilli 5100 inscriptions, soit une hausse de 7,7 %.
- En 2024, le service d'aide aux impôts a réalisé 1300 déclarations d'impôt pour les personnes du quartier.
- 84 lots de jardins communautaires ont été attribués.
- Chaque semaine, le comptoir alimentaire remet entre 100 et 120 paniers alors que le frigo partage est toujours accessible au Centre.
- Des ateliers de francisation abordables ont rejoint 30 nouveaux arrivants.
- La salle de motricité pour les bambins est toujours aussi populaire.

L'AGA a permis de renouveler les mandats de deux administrateurs (Mme Lynda Fortin et M. Julien Roset) et de recruter un nouvel administrateur (M. Frédéric Wappy).

- **Suivi de la fabrique de la paroisse Saint-Pierre-Julien-Eymard (PSPJE) ([SPJE Facebook](#))**

Ce point a été discuté précédemment.

- **Suivi du comité de revalorisation de l'Espace Communautaire Saint-Sacrement ([ECSS](#))**

Idem

- **Suivi CVC chemin Sainte-Foy (données économiques commerciales, achalandage et sécurité)**

Idem

25-07-08 Projets et implication du CQSS

- **Organisation de l'activité de sculpture sur glace le 14 février 2026**

M. Gemme est un partisan de ce projet mais se plaint de la contrainte de la Ville à l'effet d'empêcher un conseil de quartier de tenir des événements de façon récurrente. Il aimerait donc que cette activité soit partie du programme de revitalisation du chemin Sainte-Foy.

Mme Vallières-Roland peut transmettre le souhait de M. Gemme à l'Association des gens d'affaires et à l'Agence 714. Cette journée pourrait être l'une des quatre activités prévues dans le programme de revitalisation.

M. Élémond précise que l'Association des gens d'affaires se réunit mercredi le 10 septembre.

Résolution 25-07-40

CONSIDÉRANT qu'une journée Carnaval de Québec dans le quartier Saint-Sacrement est une activité appréciée et très populaire, qui permet à la fois d'animer l'artère commerciale, d'attirer des visiteurs et de sensibiliser la population aux plaisirs de l'hiver;

CONSIDÉRANT que depuis deux années le conseil de quartier de Saint-Sacrement (CQSS) organise une activité de sculpture sur glace durant la période du Carnaval de Québec;

CONSIDÉRANT que l'activité organisée par le CQSS connaît un succès croissant;

CONSIDÉRANT que, suivant les règles de financement de la Ville, le CQSS ne peut cependant obtenir une aide financière afin d'organiser une activité récurrente;

CONSIDÉRANT que la Ville de Québec cherche à soutenir des événements afin de dynamiser le secteur commercial du chemin Sainte-Foy;

CONSIDÉRANT que l'organisme responsable du Carnaval de Québec souhaite que des activités soient organisées en dehors des lieux qu'il occupe traditionnellement (colline parlementaire);

CONSIDÉRANT que l'Association des gens d'affaires de Saint-Sacrement (AGASS) pourrait inclure cette activité dans le budget dont il dispose via le Programme de soutien aux artères commerciales de la Ville de Québec;

CONSIDÉRANT que l'AGASS démontre beaucoup d'intérêt à intégrer cette activité, à partir de 2027, dans le budget dont il dispose via le Programme de soutien aux artères commerciales de la Ville de Québec;

CONSIDÉRANT que la Ville de Québec recommande au CQSS de faire cette demande à l'AGASS afin que cette activité soit incluse dès 2027 dans le budget de la subvention obtenue via le Programme de soutien aux artères commerciales;

SUR UNE PROPOSITION DE M. BERTRAND GEMME, DÛMENT APPUYÉE PAR LES AUTRES ADMINISTRATEURS, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de demander à l'AGASS d'inclure dans sa programmation, et donc dans le budget de la demande de subvention obtenue via le Programme de soutien aux artères commerciales de la Ville de Québec, une activité d'animation durant le Carnaval de Québec dès 2027 et ce, en collaboration avec le CQSS.

➤ **Saint-Sacrement en fête**

L'activité fut, cette année encore, un succès. La vente de trottoir devrait aussi revenir l'an prochain. M. Gemme exprime ses félicitations aux organisateurs.

➤ **Suivi de l'activité de la Fête nationale du Québec**

M. Houle rappelle l'obtention de subventions et la présence de la conseillère municipale et du député fédéral à l'activité. Il souhaite que cette activité soit maintenue dans le futur.

➤ **Demande de transfert des sommes résiduelles de 2021-2022-2023-2024 afin de bonifier le projet de Programme de soutien à la mobilisation de 2025**

Résolution 25-07-41

CONSIDÉRANT qu'une somme résiduelle de 3049,28 \$ n'a pas été dépensée lors des activités de 2021 – 2022 – 2023 – 2024;

CONSIDÉRANT que cette somme résiduelle de 3049,28 \$ sera ajoutée au montant de 3000,00 \$ accordée en 2025 pour une somme totale de 6049,28 \$;

CONSIDÉRANT que la somme totale de 6049,28 \$ sera affectée au projet de vidéo et sa promotion tel qu'accepté par la Ville de Québec en 2025.

SUR UNE PROPOSITION DE M. BERTRAND GEMME, DÛMENT APPUYÉE PAR MME YANTI ZHANG, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de demander à la Ville de Québec que les sommes résiduelles de 2021 – 2022 – 2023 – 2024 pour un total de 3049,28 \$ soient transférées en sus du budget de 3000,00 \$ accordé en 2025, afin de bonifier et de réaliser le projet de vidéo ainsi que sa promotion.

25-07-09 Période de questions et commentaires du public

Aucune question n'a été soumise.

M. Turgeon souhaite des informations sur le feu piéton installé sur l'avenue Holland. Mme Vallières-Roland répond que c'est associé à la nouvelle stratégie de sécurité routière et que ce feu répond à la demande des citoyens. La Ville a profité du fait que l'avenue Holland était

bloquée pour des travaux liés à la reconstruction d'un puit d'accès dans le contexte de l'arrivée du projet de tramway.

M. Billette, citoyen, veut des informations sur les données économiques commerciales concernant le CVC et celles sur la sécurité. On lui explique qu'une mise à jour sera obtenue sous peu. Mme Vallières-Roland ajoute qu'il y a beaucoup plus de cyclistes sur le chemin Sainte-Foy en raison du CVC. Elle confirme que l'Association des gens d'affaires n'a pas fait de représentations négatives à ce sujet.

M. Gemme souhaiterait obtenir la ventilation des contraventions. Il s'inquiète que peu d'entre elles l'ont été pour des infractions pour non-respect des règles de la sécurité routière. Mme Vallières-Roland répond que, sur 877 contraventions, 616 ont été remises pour le non-port du casque, 67 pour le port d'écouteurs, 34 pour le non-respect de la signalisation, 26 et 23 pour phares et réflecteurs manquants.

Mme Saint-Onge précise que la méthodologie de l'évaluation de la conformité devrait être constante dans le temps, afin de pouvoir identifier les changements de comportements. Elle aborde aussi son passé à Montréal où le vivre-ensemble cyclistes et piétons s'est fait au fil du temps.

M. Adam raconte que son fils s'est fait intercepter en vélo par des policiers à Montréal, ce qui l'a surpris. Il revient sur la circulation sur la rue Eymard. Il demande que des mesures de ralentissement soient mises en place pour la rentrée. Mme Vallières-Roland ne souhaite pas attendre l'arrivée du tramway avant de mettre en place de telles mesures. Elle est présentement en discussion avec les équipes impliquées pour ce faire.

M. Houle recommande la présence de policiers sur la piste cyclable, ce qui pourrait aider à l'adoption de bonnes pratiques. Mme Vallières-Roland ajoute que près de 100 policiers seront embauchés en 2025-2026 pour répondre à des enjeux de sécurité. Par ailleurs, il est possible qu'ils soient affectés à des situations d'urgence ou à des projets spéciaux. Il serait difficile d'avoir des policiers de façon permanente sur le corridor cyclable mais on constate une augmentation des heures de surveillance.

Mme Saint-Onge revient sur la circulation et demande qu'on s'attarde à la manière de programmer les feux piétons. Mme Vallières-Roland est d'accord que le temps de traverse et la synchronisation peuvent être améliorés. Il faut encourager la mobilité active. Mme Saint-Onge rapporte les propos des citoyens concernant l'éclairage déficient et le nettoyage des rues. Mme Vallières-Roland prend les commentaires en note et rappelle qu'ils peuvent aussi être mentionnés via le 311.

M. Gemme déplore la lenteur des travaux dans le quartier, notamment pour la réfection de quelques pieds d'asphalte sur l'avenue Madeleine de Verchères cet été. Mme Vallières-Roland rappelle que les travaux majeurs sont encadrés et que des avis sont distribués aux résidents.

25-07-10 Discussions sur certains enjeux

➤ Réfection des trottoirs en priorité dans le secteur commercial et par la suite le long du chemin Sainte-Foy

Il y a encore plusieurs endroits dangereux, notamment sur le chemin Sainte-Foy. Mme Vallières-Roland fait une différence entre les réparations planifiées et celles qui sont ponctuelles. Tous les travaux ne peuvent pas être faits au même moment.

- **Rampe pour personnes à mobilité réduite sur l'avenue du Père-Pelletier (date d'installation)**

Les travaux sont fonction de la pente, de la largeur de trottoirs et de la présence d'arbres. Plusieurs obstacles font en sorte que l'ajout d'une rampe serait difficile mais d'autres moyens seront envisagés pour assurer la sécurité des utilisateurs.

- **Installation de bancs sur le chemin Sainte-Foy**

Ce point a été abordé précédemment.

- **Sécurité et partage de la voie publique**

Idem.

- **Suivi du projet de logement social sur l'avenue de Vimy**

Mme Santerre souhaite savoir si le projet avance. Mme Vallières-Roland répond que le terrain a été ajouté à la réserve foncière de la ville. Il n'y aura pas d'annonce avant les élections et la Ville est toujours à la recherche d'un partenaire pour développer ce terrain.

25-07-11 Trésorerie

- **Paiement de 130,00 \$ au secrétaire de soutien ([Résolution 25-02-10](#));**

Résolution 25-07-42

SUR UNE PROPOSITION DE M. ANDRÉ ÉLÉMOND, DÛMENT APPUYÉE PAR MME YANTI ZHANG, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de payer la somme de 130,00 \$ au secrétaire de soutien pour la rédaction du procès-verbal du 9 septembre 2025.

- **Déclaration annuelle au Registraire des entreprises et paiement des droits d'immatriculation (40,00 \$)**

Résolution 25-07-43

SUR UNE PROPOSITION DE MME LISE SANTERRE, DÛMENT APPUYÉE PAR M. MAXIME TURGEON, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de payer la somme de 40,00 \$ au Registraire des entreprises pour la déclaration annuelle.

- **Réception d'une somme de 400,00 \$ de la Caisse du plateau Montcalm dans le cadre du programme d'aide aux bénévoles**

M. Gemme fait état de la réception de cette somme qui servira à préparer et encourager les rencontres.

- **Facturation d'un montant forfaitaire de 250,00 \$ au Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement de la Ville de Québec pour l'organisation de l'atelier sur le Plan d'urbanisme et de mobilité (PUM) tenu lors de l'AGA le 8 avril 2025**

Résolution 25-07-44

SUR UNE PROPOSITION DE MME YANTI ZHANG, DÛMENT APPUYÉE PAR MME LISE SANTERRE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de facturer un montant forfaitaire de 250,00 \$ au Service de planification de l'aménagement et de l'environnement de la Ville de Québec pour l'organisation de l'atelier sur le Plan d'urbanisme et de mobilité (PUM) tenu lors de l'AGA le 8 avril 2025.

- **Remboursement d'un montant de 158,43 \$ à Lynda Fortin pour l'achat de collations lors de l'atelier sur le PUM tenu lors de l'AGA le 8 avril 2025**

Résolution 25-07-45

SUR UNE PROPOSITION DE MME LISE SANTERRE, DÛMENT APPUYÉE PAR MME KADIA SAINT-ONGE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de rembourser Mme Lynda Fortin d'un montant de 158,43 \$ pour l'achat de collations lors de l'atelier sur le PUM tenu lors de l'AGA le 8 avril 2025.

25-07-12 Divers et correspondance

Rien à signaler.

25-07-13 Formations et rencontres des administrateurs

➤ Formations et rencontres

Sujet	Date	Heures	Nbre membres CA
Rencontre Espace communautaire Saint-Sacrement	16 juin 2025	19h à 21h00	1
Rencontre du comité test pour le renouvellement de l'image des CQ	17 juin 2025	19h à 21h00	1
Rencontre suivi du projet de revalorisation de l'église TSS	8 juillet 2025	12h à 13h00	1
Rencontre SPJE	18 août 2025	19h à 21h00	1
Rencontre de travail du CQSS	25 août 2025	19h30 à 21h00	9
Saint-Sacrement en fête	6 sept. 2025	9h00 à 14h00	6
Rencontre suivi du projet de revalorisation de l'église TSS	9 sept. 2025	15h à 16h00	1

Revue médiatique

Rien à signaler.

25-07-14 Levée de l'assemblée

SUR UNE PROPOSITION DE M. MAXIME TURGEON, DÛMENT APPUYÉE PAR MME YANTI ZHANG, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de lever l'assemblée à 20 h 40.

La prochaine assemblée ordinaire du conseil de quartier aura lieu mardi le 14 octobre 2025.

Martin Landry
Secrétaire de soutien à la rédaction

Annexe 1 – Suivi des résolutions

Aide-mémoire – Résolutions courantes (en gris, suivi complété)			
No, sujet, procès-verbal	Destinataire	Demande ou recommandation	Suivi
25-03-22 – Table de concertation sur le transport en commun	Ville de Québec	Appuyer la création d'une Table de concertation sur le transport en commun dans la ville de Québec	
24-10-57 – Démolitions sur le territoire du quartier	Commission d'urbanisme et de conservation de Québec (CUCQ)	Demande d'informer systématiquement le conseil de quartier de Saint-Sacrement à propos des demandes de démolitions sur le territoire du quartier	Le secrétariat de la CUCQ transmettra dorénavant par courriel à l'ensemble des conseils de quartier une copie de l'affichage public des demandes de démolition
24-09-45 – Circulation de transit des autobus	Ville de Québec	Demander à la ville qu'un représentant du RTC soit présent lors de la prochaine assemblée, prévue le 10 décembre, pour expliquer les déplacements des autobus dans le quartier et la question du transit dans les rues résidentielles	Réponse reçue du RTC : un représentant sera présent à l'assemblée du mois de février
24-10-41 – Dépôt d'un projet d'initiative pour l'activité de formation Sculpture sur glace du 8 février 2025 en collaboration avec le Carnaval de Québec	Ville de Québec	- subvention de 4 255,99 \$ pour un projet d'initiative visant la tenue d'une formation de sculpture sur glace le 8 février 2025 et que le restant des sommes sera assumé par une demande de partenariat via le Fonds d'aide au développement du milieu de la Caisse Desjardins du Plateau Montcalm et avec l'organisation du Carnaval du Québec; - faire l'annonce de cette activité sur le site Web d'événements et tous les autres endroits disponibles, et ce, sans frais.	Subvention obtenue
24-10-40 – Corridor VivaCité	Ville de Québec	Demander à la ville qu'un représentant de l'équipe VivaCité soit présent lors de la prochaine assemblée, prévue le 12 novembre, pour venir expliquer les chiffres d'achalandage et d'utilisation du corridor VivaCité du chemin Sainte-Foy et en savoir plus sur les autres projets de corridors VivaCité.	Le représentant sera présent à l'assemblée de décembre
24-09-33 – Mémoire du CQSS sur la Stratégie de sécurité routière 2025-2029	Ville de Québec	Mandater M ^{me} Lise Santerre et M. Marc-Antoine Adam afin de rédiger le mémoire, tout en rappelant que celui-ci doit être déposé à la ville avant le 1 ^{er} octobre 2024	Mémoire déposé
24-09-32 – Projet communauté bleue	Ville de Québec	Adopter le Cadre de référence afin que Québec devienne une Communauté bleue, soit les trois résolutions suivantes: 1. Que la Ville de Québec reconnaisse et affirme que le droit à l'eau potable et aux services d'assainissement est un droit de la personne ; 2. Que la Ville de Québec mette fin progressivement à la vente de bouteilles d'eau jetables dans les installations municipales, les concessions détenues	

		ou gérées par la municipalité et les machines distributrices qui se trouvent dans les établissements publics, à condition qu'il y ait un accès à l'eau potable municipale dans ces établissements ; 3. Que la Ville de Québec s'oppose à la privatisation, sous toutes ses formes, des infrastructures et des services d'eau et d'eaux usées dont elle est propriétaire et s'engage à maintenir le financement, la propriété, l'exploitation et la gestion publics de ces services ; Et que la Ville s'engage de plus à : - Prévoir plus de pichets d'eau pour les assemblées et les activités municipales ; - Lancer une campagne de sensibilisation auprès du personnel et de la population pour expliquer les raisons qui sous-tendent ces décisions ; - S'opposer à la privatisation, sur toutes ses formes, des infrastructures et des services d'eau et d'eaux usées, y compris par l'entremise de partenariats public-privé ou de contrats de service de courte durée, et de s'engager à maintenir le financement, la propriété, l'exploitation et la gestion publics de ces services ; - Encourager le gouvernement fédéral à assumer sa responsabilité visant à soutenir les infrastructures municipales en investissant dans un fonds national d'infrastructures d'eau et d'eaux usées répondant aux besoins croissants en matière de renouvellement et de prolongement des systèmes d'eau et d'eaux usées, ce fonds devant financer uniquement des projets publics ;	
24-09-31 – Programme Nouveaux Horizons pour les aînés	Emploi et Développement social Canada	Obtenir une subvention pour organiser des spectacles visant à contrer la solitude chez les aînés	
24-09-28 – Sécurité près des intersections principales	Ville de Québec	Mener une campagne de communication et de sensibilisation structurée pour rejoindre les usagers de la route et les sensibiliser aux comportements; Instaurer et assurer une surveillance policière des voies	
24-05-21 - Demander de mettre en place à nouveau ce type de mobilier extérieur afin que les citoyens du quartier Saint-Sacrement puissent se rencontrer et échanger entre eux d'une manière	Ville de Québec	Mettre en place à nouveau le mobilier extérieur dans les parcs du quartier	Depuis 2023, d'autres investissements ont été prioritaires par les autorités pour animer les quartiers pendant la saison estivale

confortable et sécuritaire dans les parcs Saint-Sacrement et Notre-Dame-de-Bellevue.			
24-05-20 - Demande de projet d'initiative pour la somme de 1 100,00 \$ afin de soutenir l'importance et l'utilité d'une installation de réparation de vélo dans le quartier	Ville de Québec	Obtenir une subvention pour l'installation d'une installation de réparation de vélo dans le quartier	La subvention a été obtenue
24-05-13 - Demander d'aménager les infrastructures nécessaires afin d'obtenir un réseau Wi-Fi gratuit et fiable entre les intersections du chemin Sainte-Foy et de l'avenue Holland incluant le périmètre du secteur de l'église du Très-Saint-Sacrement ainsi que tout le chemin Sainte-Foy jusqu'à l'intersection de l'avenue Madeleine-de-Verchères	Ville de Québec	Obtenir un réseau Wi-Fi gratuit et fiable sur les principales rues du quartier	Le Wi-Fi devrait être déployé dans la prochaine année dans ce secteur
24-05-12 - Demande de subvention d'un montant de 2 350,00 \$, pour un projet d'initiative afin de s'impliquer comme partenaire dans l'organisation de la Fête nationale du Québec dans le quartier Saint-Sacrement	Ville de Québec	Obtenir une subvention à la Ville, d'un montant de 2 350,00 \$	La subvention a été obtenue
23-07-48 - Installation de poubelles publiques dans le quartier Saint-Sacrement	Ville de Québec	Installation de poubelles (déchets et recyclage) à des endroits stratégiques dans le quartier Saint-Sacrement	En cours d'analyse à la Ville de Québec
23-07-47 - Atténuer le problème de manque de stationnement dans le secteur commercial du quartier Saint-Sacrement	Ville de Québec	Location de 10 à 15 espaces de stationnement à l'église du Très-Saint-Sacrement via la paroisse Saint-Pierre-Julien-Eymard.	Première réponse favorable de la Ville de Québec. En cours d'analyse pour la finalisation d'une entente. Voir le procès-verbal du 14 novembre 2023 : La Ville a déjà confirmé à la fabrique Saint-Pierre-Julien-Eymard qu'elle est favorable à la location d'espaces de stationnement sur la propriété de l'église. Dès qu'une entente aura été conclue avec la fabrique, les espaces seront rendus disponibles. Cette entente doit tenir compte de divers

			paramètres (techniques et financiers) qui s'appliquent également à des ententes existantes avec d'autres fabriques.
23-05-29 – Projet commun en sécurité routière, mai 23	Conseils de quartier	Désignation d'un représentant sur le comité de projet.	Le président M. Gemme fait partie du comité d'organisation
23-05-27 – Chroniques d'un barbier, mai 23	Conseil de quartier	Accompagner un commerçant dans la rédaction de ses mémoires et les publier	En cours, suivi par Isabelle Blackburn
23-03-14 – Accès au parc de l'école primaire Holland, mars 23	Groupe de citoyens	Appui à la démarche citoyenne du quartier pour obtenir un accès au parc de l'école primaire Holland.	Refus de la direction

Légende : BPT Bureau de projet du tramway.